



© 123RF

CMA57

PRINTEMPS DE LA REPRISE

5 DATES

POUR

ENTREPRENDRE !

Du 13 mars au 10 avril 2025, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle (CCI Moselle) organisent conjointement le Printemps de la Reprise, une occasion privilégiée pour les porteurs de projets de rencontrer des experts, obtenir des conseils personnalisés et donner un nouvel élan à leur ambition entrepreneuriale.

Cet événement, soutenu par la Région Grand Est, l'Union européenne, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC), Réseau Initiative, France Travail, Acoris Mutuelle, l'Urssaf et les Finances Publiques, vise à accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches de création ou de reprise d'entreprise.

Cinq matinées thématiques pour concrétiser votre projet

Réparti sur cinq dates clés, le Printemps de la Reprise propose des matinées dédiées aux futurs entrepreneurs :

- **13 mars 2025 : Metz**
- **20 mars 2025 : Thionville**
- **27 mars 2025 : Sarreguemines**
- **3 avril 2025 : Forbach**
- **10 avril 2025 : Sarrebourg**

Un accompagnement sur mesure pour les créateurs et repreneurs

Lors de ces sessions, les participants bénéficieront de conseils personnalisés, d'ateliers pratiques et de rencontres avec des experts pour les guider dans leurs projets entrepreneuriaux.

Les partenaires de l'événement mobiliseront leur expertise pour accompagner les futurs entrepreneurs à chaque étape de leur projet. Ils aborderont des thématiques clés telles que le financement, en expliquant les différentes solutions pour mobiliser des fonds et sécuriser les investissements nécessaires. Les participants pourront également bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur les démarches administratives, afin de simplifier les formalités de création ou de reprise d'entreprise.

Les aspects juridiques et fiscaux seront également au cœur des échanges, permettant aux porteurs de projets d'anticiper leurs obligations et de mieux comprendre le cadre légal qui s'applique à leur activité. Enfin, un focus sera mis sur les aides et soutiens disponibles, afin d'optimiser les chances de réussite des entrepreneurs et d'encourager le dynamisme économique en Moselle.

Questions à... Cécile Benoit-Bouchard

Conseillère Entreprises à la CMA 57



Quels sont les principaux avantages de la reprise d'entreprise par rapport à la création ?

La reprise d'entreprise présente plusieurs atouts majeurs par rapport à une création ex nihilo. Le repreneur bénéficie immédiatement d'une structure en fonctionnement, avec une clientèle fidèle, une équipe déjà formée et des relations commerciales établies. Cela permet d'éviter les incertitudes liées au démarrage et d'assurer une rentabilité plus rapide grâce à un chiffre d'affaires existant. De plus, les prévisions financières sont plus fiables, réduisant ainsi les risques d'échec. Enfin, les banques accordent généralement plus facilement des financements aux repreneurs, s'appuyant sur les performances passées de l'entreprise.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les repreneurs en Moselle ?

Chaque projet de reprise étant unique, les obstacles varient en fonction de la taille de l'entreprise, de sa localisation ou encore de son état financier. En Moselle, l'un des défis majeurs reste l'identification d'entreprises disponibles à la reprise, nécessitant de mobiliser des réseaux professionnels et de s'appuyer sur la CMA 57. La proximité avec le Luxembourg complique également le recrutement et la fidélisation du personnel, en raison de salaires plus attractifs chez le voisin grand-ducal. Pour répondre à ces problématiques, la CMA 57 propose un accompagnement structuré comprenant diagnostic de projet, recherche d'entreprises à reprendre, élaboration d'un plan d'affaires et aide à la recherche de financements. Un suivi post-reprise est aussi assuré, notamment pour accompagner la gestion des ressources humaines

et sécuriser la transmission des savoir-faire.

Avez-vous observé une évolution des profils et des secteurs concernés par la reprise ?

Le paysage de la reprise artisanale évolue, porté par des exigences accrues en matière de numérique, d'environnement et de responsabilité sociétale. De plus en plus de cadres en reconversion et d'anciens salariés de l'entreprise rachetée se lancent dans l'aventure, aux côtés d'entrepreneurs expérimentés. La transmission familiale reste également un modèle solide, particulièrement dans l'artisanat où la préservation du savoir-faire est essentielle. Tous les secteurs sont concernés, mais certains bénéficient d'un regain d'intérêt, comme les métiers de bouche avec la montée en puissance du « fait maison », le bâtiment grâce à la rénovation énergétique ou encore les métiers d'art, soutenus par la tendance du « made in France ». Dans tous les cas, la formation du repreneur et de ses équipes demeure cruciale pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Quel accompagnement proposez-vous après le Printemps de la Reprise ?

La CMA 57 offre un accompagnement sur mesure aux repreneurs d'entreprises artisanales. Quatre conseillers spécialisés et douze experts territoriaux sont mobilisés pour analyser chaque projet et proposer un suivi adapté, incluant diagnostic d'entreprise, accompagnement administratif et élaboration d'un plan de reprise. Par ailleurs, des événements collectifs comme des conférences et ateliers sont organisés pour sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux de la transmission. L'objectif est de permettre aux repreneurs d'anticiper chaque étape et de sécuriser leur parcours afin d'assurer la continuité et le développement des entreprises artisanales en Moselle.

Inscriptions et informations pratiques

La participation aux matinées du Printemps de la Reprise est gratuite, mais l'inscription est obligatoire en raison du nombre de places limité. Les porteurs de projets sont invités à s'inscrire via le site officiel de la CMA 57 ou de la CCI Moselle.

Pour plus d'informations et pour accéder au formulaire d'inscription, rendez-vous sur le site de la CMA 57 : www.cma-moselle.fr/actu/printemps-de-la-reprise.
Pour nous joindre, un seul numéro : le 3006

En collaboration avec la

